**PAR RECOMMANDE + PLI SIMPLE**

CONCERNE Droit de Gestion Publique – Visite de votre logement ADRESSE - DERNIER RAPPEL

Monsieur, Madame,

Selon nos informations, votre logement situé ADRESSE est inoccupé.   
  
Afin d’exercer le droit de gestion publique conformément aux articles 15 à 19 du Code bruxellois du Logement, nous vous avons adressé à la date du JJ/MM/AAAA, par courrier recommandé, une demande de visite de votre bien pour le JJ/MM/AAAA. L’objectif de cette visite est de déterminer les travaux éventuellement nécessaires en vue de réhabiliter le logement pour le remettre sur le marché locatif.  
  
Faute de réaction de votre part et en votre absence le jour dit, les agents mandatés de la Régie Foncière et du Service public régional de Bruxelles n’ont pas pu effectuer cette visite.

Dès lors, nous vous demandons d’être présente sur les lieux et de donner accès à l’ensemble du bien (caves, combles, étages) le **JJ/MM/AAAA** à **HH :MM**.

**Si vous êtes absente ou si vous refusez cette visite, nous disposerons de l’autorisation du**

**Tribunal de Police pour pénétrer d’office dans votre bien à la date prévue.**

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.